

Rapport d'assemblée Générale 2021

CENTRE SOCIAL
ASSOCIATIF



LAVAJ
LA VILLE



Carsat Retraite & Santé au travail
Pays de la Loire



Rapport Moral AG 2021

Je souhaite tout d'abord remercier Delphine Hivet-Baldau pour avoir assuré les fonctions de présidente de l'association pendant 3 ans. Éluë présidente en 2018, Delphine a su garantir la poursuite du projet du CLEP ainsi qu'un renouvellement de projet social avec le bureau et le conseil d'administration. Au titre de mes fonctions de président, je sais le travail qu'elle a mené.

2021, fût une année à nouveau parsemée de situations pour lesquelles il a fallu s'adapter. Télétravail pour les uns, annulation ou report d'activités, poursuite des rencontres du bureau, du C-A en visio... le COVID nous a bien perturbé. Malgré cette situation sanitaire, nous avons maintenu tant bien que mal les liens nécessaires au développement de nos actions. Nous avons aussi été garants du maintien des relations avec nos adhérents et plus particulièrement ceux qui sont les plus isolés.

C'est par l'implication du personnel de l'association et des bénévoles que le CLEP a pu rester présent auprès de ceux qui en ont le plus besoin. C'est avec cette équipe, que nous avons maintenu nos accueils et nos activités lorsque les règles sanitaires nous le permettaient. Je tiens donc à les remercier !
2021, c'est aussi la concrétisation et l'ajustement de plusieurs projets.

Tout d'abord, la création d'un poste de Conseiller numérique avec les aides de l'Etat. L'arrivée de Jean-Pierre nous permet aujourd'hui très concrètement de proposer un soutien pour tous ceux qui subissent la fracture numérique. Puis, c'est le positionnement de notre association sur le volet jeu. Nous avons pris la décision de proposer un rayonnement de notre mission jeu à l'échelle de la ville. Ce savoir-faire et cette reconnaissance historique du CLEP en matière de jeu seront donc partagés encore plus largement sur le territoire.

Même si notre projet d'animation repose sur des bases historiques solides, il nécessite en permanence des ajustements afin que les valeurs de l'Éducation Populaire que nous partageons et l'engagement de notre association soient adaptées à la transformation sociale.

Innovation, ajustement du projet en fonction des besoins des habitants, adaptation et souplesse de nos conditions de fonctionnement sont quelques points de vigilance que nous avons et qui devront perdurer. Je ne peux conclure ce rapport moral sans remercier ceux qui nous soutiennent par le biais des subventions ou d'une aide financière, de l'accompagnement au projet sur le plan technique et logistique : La Ville de LAVAL, La Caisse d'Allocations Familiales de la Mayenne, le Département, La CARSAT, L'Etat, le Crédit Mutuel ainsi que plusieurs commerçants et entreprises locales.

Merci aussi à tous nos bénévoles et tous les animateurs d'activités qui donnent de leur temps et qui savent proposer un accueil de très grande qualité.

Et enfin, merci au Conseil d'Administration et au Bureau du CLEP qui garantit l'existence même de l'association.

Je vous invite aujourd'hui à nous rejoindre car certains membres vont nous quitter et il est nécessaire de les remplacer.

Bien cordialement, Vincent Bourrée, Président du CLE

Sommaire

1. GÉNÉRALITÉS
2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
3. DIRECTION (1ERS ÉLÉMENTS PROJET SOCIAL 2022-2025 COLLABORATION JP CLAYER)
4. LA LUDOTHÈQUE ET LES ACTIONS JEU ET L'ACCUEIL DE LOISIRS
5. LES ACTIONS FAMILLES- VIE SOCIALE
6. CLEP 2.0 NUMÉRIQUE
7. RAPPORT FINANCIER (JEAN-MICHEL BILL TRÉSORIER ET MR DRAPEAU EXPERT-COMPTABLE)
8. RAPPORT DE MR LE SPEGAGNE COMMISSAIRE AUX COMPTES (RENOUVELLEMENT DU MANDAT)
9. BUDGET PRÉVISIONNEL 2022
10. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Généralités

- ASSOCIATION LOI 1901, DÉCLARÉE À LA PRÉFECTURE DE LAVAL LE 10 JUIN 1977 SOUS LE N°2251.
- PUBLICATION AU JOURNAL OFFICIEL LE 21 JUIN 1977.
- AGRÉMENT ASSOCIATION DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE N°53 06 407.
- AGRÉMENT CENTRE SOCIAL - ANIMATION GLOBALE ET COORDINATION – 2018/2022.
- AGRÉMENT ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES (ACF) – 2018/2022.
- AGRÉMENT LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)
- AGRÉMENT ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) N°0530071CLO00107.
- RECONNAISSANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET AUTORISATION À PERCEVOIR DES DONS DES ENTREPRISES ET DES PERSONNES OUVRANT DROIT À DÉFISCALISATION (ART 200 ET 238 BIS DU CGI)

Le Conseil d'Administration (C-A)

15 membres élus participent à l'élaboration du projet et au suivi de l'activité du CLEP. Le C-A porte la responsabilité de gestion que l'assemblée générale (souveraine) lui confie.

Liste des administrateurs au 8 avril 2022 (avant cette Assemblée Générale)

Instance	Nom	Prénom	Fonctions
C-A/Bureau	BILL	Jean-Michel	Trésorier
C-A/Bureau	BOURREE	Vincent	Président
C-A/Bureau	CLAVREUL	Serge	Secrétaire-Adjoint
C-A/Bureau	JAHU	Corinne	Secrétaire
C-A/Bureau	LABOURDETTE	Jean	Trésorier-Adjoint
C-A/Bureau	TERRIER	Karine	Vice-Présidente
C-A	CHAMARET	Michèle	Administratrice
C-A	DELOUME	Daniel	Administrateur
C-A	HIVET-BALDAU	Delphine	Administratrice
C-A	LEBARON	Bernard	Administrateur
C-A	M'TIBAA	Hédi	Administrateur
C-A	PERRICA-FRAIPONT	Ginette	Administratrice
C-A	PY	Viviane	Administratrice
C-A	CHAMBARD	Lycia	Administratrice
C-A	BUREL	Eric	Administrateur

6 administrateurs sont : soit sortants, soit ne souhaitent pas renouveler leur mandat, soit sont démissionnaires par décision ou absence aux réunions du Conseil d'Administration.

C-A/Bureau	BILL	Jean-Michel	Trésorier
C-A	DELOUME	Daniel	Administrateur
C-A	M'TIBAA	Hédi	Administrateur
C-A	PERRICA-FRAIPONT	Ginette	Administratrice
C-A	HIVET-BALDAU	Delphine	Administratrice
C-A	LEBARON	Bernard	Administrateur

3 nouvelles candidatures seront proposées et soumises au vote de l'Assemblée Générale

C-A	MIGNON	Danielle	Éligible
C-A	LE MOAL	Sandrine	Éligible
C-A	BILL	Martine	Éligible

Le vote se déroulera à bulletin secret en fin d'assemblée

Direction

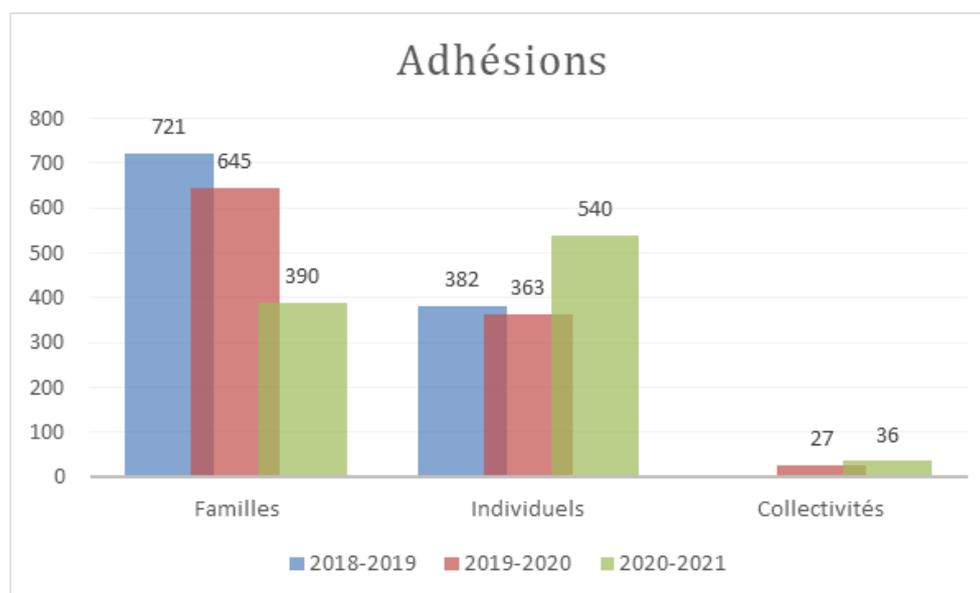
Cette saison fut à nouveau bien perturbée par la crise sanitaire. Les chiffres montrent une légère reprise qui n'est cependant pas au niveau de la dernière saison de référence 2018-2019. Tout comme nous l'avons évoqué l'année dernière, la question du retour à une fréquentation dans le même cadre qu'avant la crise sanitaire reste posée. Les pratiques d'activités collectives vont-elles se transformer et comment une association d'éducation populaire comme la nôtre va pouvoir s'adapter au changement si changement il y a ?

Il est peut-être temps de s'interroger sur nos méthodes et nos pratiques très ancrées historiquement sur une offre d'activité classique. En quoi le CLEP est-il important pour les adhérents et participants aux activités ? Ce sujet central « Le CLEP et vous ? » sera au cœur de notre réécriture du projet social en 2022.

Gestion économique et financière :

Le niveau de nos subventions est stable ce qui nous permet de poursuivre notre projet sans risque pour l'emploi. Seules les participations aux activités et les adhésions sont en baisse ce qui illustre la baisse de fréquentation du CLEP.

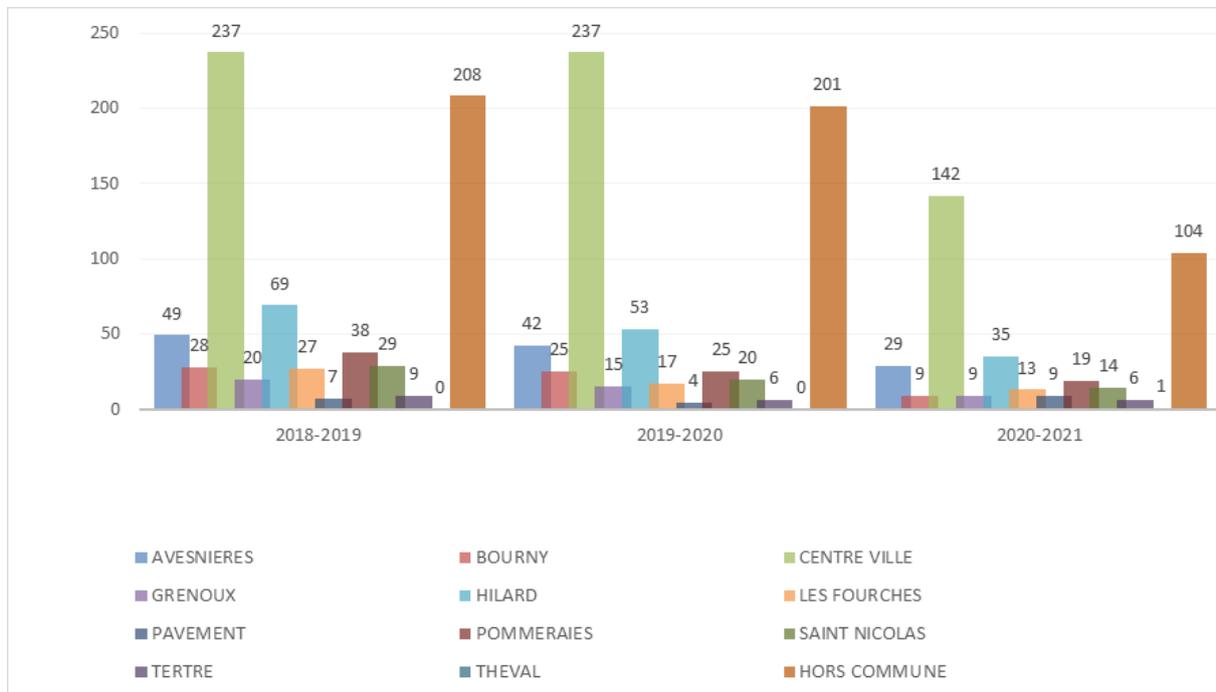
LES PUBLICS, NOS ADHÉRENTS :



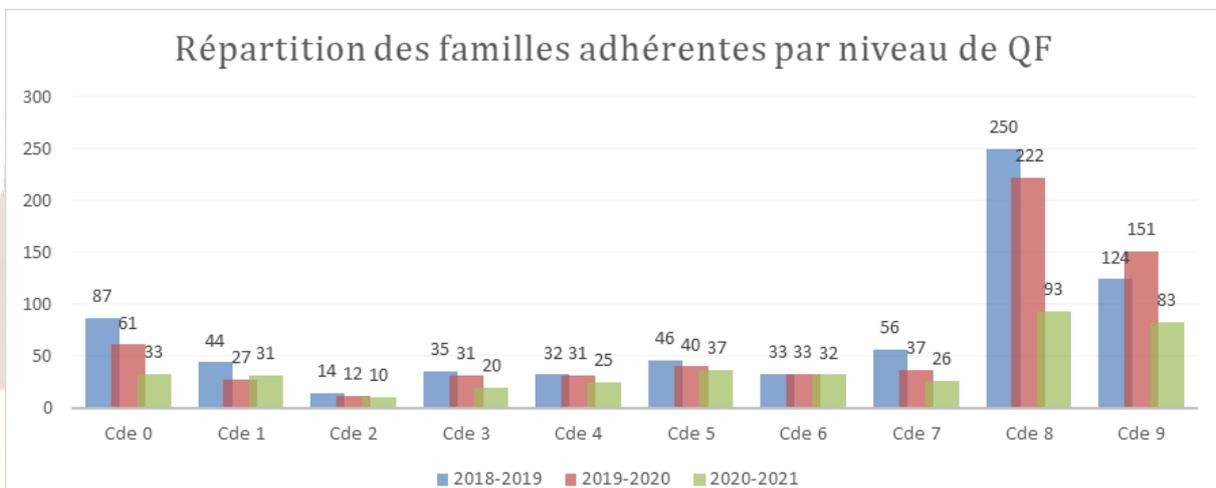
Nous pouvons constater une diminution importante du nombre de familles cette décroissance étant due (nous l'espérons) à la conjoncture sanitaire...

PROVENANCE

La majorité des adhérents et participants aux ateliers du CLEP réside dans le centre-ville de Laval. En ce sens, notre positionnement et l'impact sur la population correspond à nos objectifs



QUOTIENT FAMILIAL



Le graphique de la situation économique des adhérents et participants aux activités du CLEP illustre un impact fort auprès des personnes ayant un bas quotient familial et ceux ayant un quotient important. Comme dans bien des situations, ce sont ceux qui se situent dans la moyenne qui se retrouvent les plus éloignés des actions du CLEP.

GESTION DES ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES

La politique de gestion du secteur visant à restituer aux animateurs prestataires de service leur légitimité de travailleurs indépendants ne semble pas avoir de conséquences sur la fréquentation des ateliers socioculturels. Pour mémoire, les animateurs sont libres de fixer leurs conditions tarifaires aux participants puis le CLEP prend en charge les inscriptions et adhésions à l'association et enfin les animateurs factures au CLEP le montant des cotisations (hors adhésion) moyennant une réduction de 15% correspondant aux frais de gestion administrative du CLEP. Plusieurs nouvelles activités ont été proposées en septembre.

RESSOURCES HUMAINES

2021 a vu l'arrivée de 2 nouveaux permanents et 4 nouveaux jeunes en mission service civique

- Camille JOUAULT animatrice famille vie sociale 35h00 CDI embauchée le 1er avril 2021
- Jean-Pierre CLAYER conseiller numérique 35h00 CDD 18 mois embauché le 1er octobre 2021
- Solène Service Civique Jeu Mission de 7 mois
- Kevin Service Civique Jeu Mission de 7 mois
- Asmahane Service Civique Enfance et jeu Mission de 7 mois
- Léa Service Civique Numérique Mission de 7 mois

De nouvelles Activités socioculturelles en 2021 :

- Kaya Sasaki : Culture Japonaise
- Observatoire populaire Lavallois : Astronomie et météo
- Brigitte Cabon : Yoga du rire
- Yoga : Agnés
- Marc Pouteau : BD/Manga/Comics

ANIMATION DÉBAT

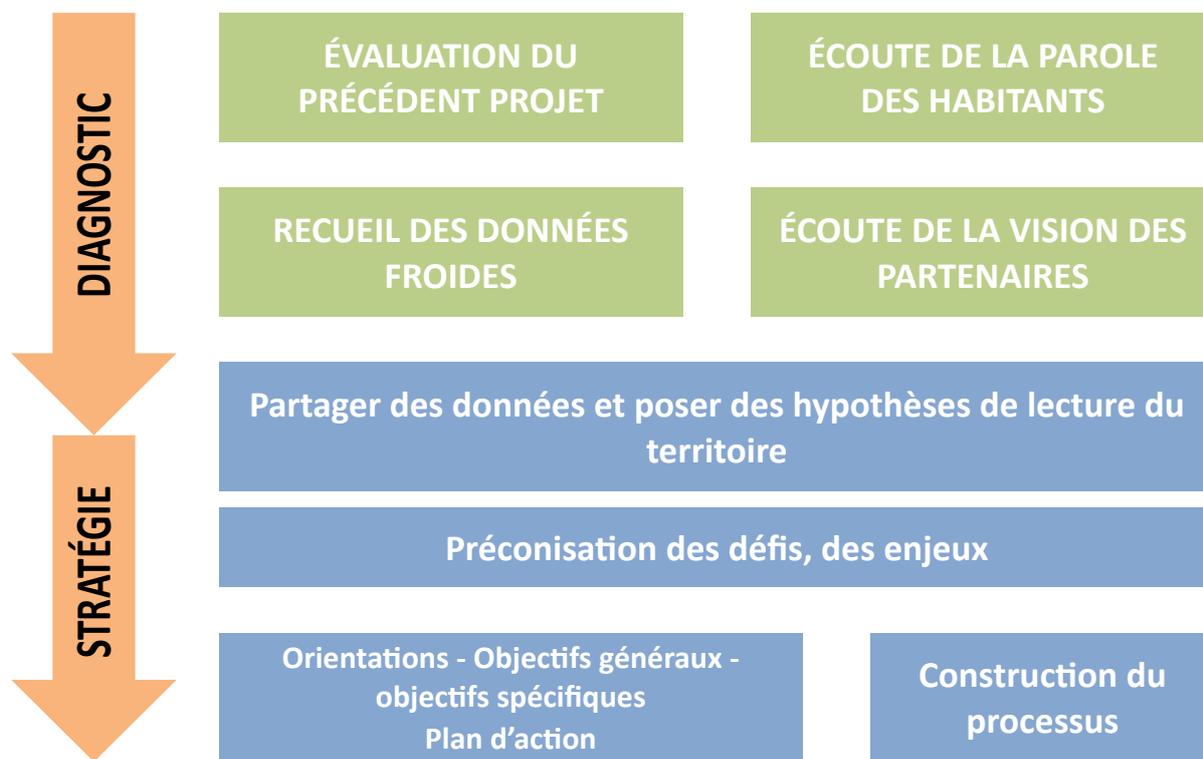
Lors de la rencontre entre le Bureau du Clep et la ville de Laval où étaient présents tous les membres du bureau pour le CLEP et Mr le Maire, Mme Petron et Mme Pham-Sigmann pour la ville, le sujet de l'animation du centre-ville a été abordé. Mr le Maire ayant émis l'idée de mettre à disposition des associations la salle du conseil municipal, le CLEP s'est empressé de proposer plusieurs animations débats sur des sujets de société. La première animation a été organisée le sur le sujet des Genres (Le bleu ce n'est pas que pour les garçons). Ce sont près de 50 personnes qui ont pu échanger avec la coréalisatrice du documentaire Mme Léa Doménach. Les prochaines animations débats en 2022 traiteront pour l'une du retour à la terre « Back to Earth » et pour l'autre du jeu et de ses effets au sein de la famille.

LES SENIORS

Animé par un groupe de bénévoles dynamique, le GPS (groupe de Pilotage Seniors) poursuit ses travaux d'organiseurs de temps d'animation. Nous recherchons à préserver l'autonomie des seniors en ayant une posture de soutien aux actions proposées sans substitution à leur pouvoir d'agir. Notre référente famille garde une relation administrative et relationnelle avec le groupe tout en veillant à ne pas intervenir au-delà des besoins du groupe.

Le renouvellement de Notre projet social en 2022

Tous les 4 ans, nous devons réinterroger notre projet social afin de mesurer si celui-ci est toujours adapté aux besoins et attentes des publics de notre territoire : la démarche est illustrée par le schéma suivant :



PREMIERS ÉLÉMENTS DE CONSTAT

Comment mener une évaluation d'un fonctionnement qui n'a pas pu se réaliser au regard de la situation sanitaire depuis plus de 2 ans?

- Changement de direction : août 2019 (prise de fonctions)
- Confinement 1 : mars 2020
- Confinement 2 : octobre 2021
- Reprise des activités sans contrainte sanitaire : mars 2022

Ce projet n'a donc pas vu le jour tel qu'il était imaginé et argumenté, il semble donc particulièrement difficile de poser une évaluation interne qui ne fera qu'illustrer une situation imprévue ayant empêché tout déroulement prévisionnel du plan d'action. Nous avons cependant TOUT fait pour maintenir le CLEP au plus près de son cap social reposant sur des actions innovantes à distance nous permettant au mieux de rester en lien avec nos publics.

Nous allons donc proposer une première évaluation reposant principalement sur une exploration des données froides statistiques du territoire. La mise à jour des données a été réalisée par notre conseiller numérique Jean-Pierre CLAYER qui a aussi posé une première analyse.

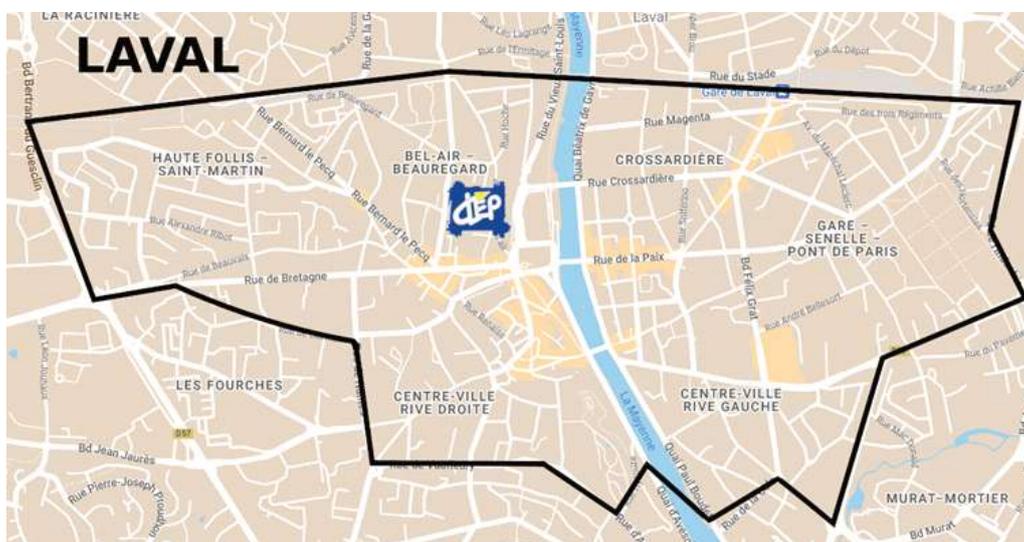
Diagnostic de territoire

LE CLEP EST LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX LAVALLOIS

La ville de Laval possède un maillage important de centres sociaux (9 centres agréés par la CAF 53 pour une ville de 49 573 habitants).

Ces agréments sont essentiellement portés par des structures municipales, les Maisons de Quartier. Le CLEP fait exception dans ce paysage puisqu'il est le seul centre social en gestion associative. Notons qu'il s'agit là d'une particularité lavalloise puisqu'au niveau régional, ce sont près de 80 % des centres sociaux qui sont en gestion associative.

Le CLEP est situé en plein cœur du centre-ville, rive droite, en haut de l'impasse Haute Chiffolière dans les locaux d'une ancienne école (école Henri Chantrel). Les locaux sont agréables et fonctionnels et nous disposons de quelques places de parking gratuites. Cependant, ces places sont insuffisantes et les locaux sont difficilement accessibles et ne sont pas visibles des passants et habitants. En effet, l'impasse qui mène au CLEP est étroite, en pente raide et dans un quartier résidentiel où très peu de monde passe. Ajoutons à cela qu'il existe un panneau « sens interdit sauf riverains » au début de l'impasse ce qui constitue un frein réel pour attirer un nouveau public dans nos locaux. L'enjeu de l'accessibilité est donc de première importance. Le centre social associatif CLEP porte un agrément pour le centre-ville de Laval rive droite et rive gauche depuis janvier 2011. Ce territoire d'intervention est plutôt vaste puisqu'il compte 4 933 allocataires soit 35,7 % des allocataires lavallois (3 939 allocataires et 34,6 % en 2015 soit près de 1000 allocataires de plus).



Territoire d'intervention du centre social associatif CLEP

Le territoire d'intervention du CLEP se définit en tenant compte des différents quartiers qui l'entourent : Hilard et Grenoux au nord-ouest, Pommeraies au nord-est, Saint-Nicolas, Pavement au sud-est, Avesnières au sud-ouest, Bourny et Fourches à l'ouest. Le territoire d'intervention du CLEP est donc mitoyen de l'ensemble des quartiers administratifs lavallois. Il comporte deux quartiers administratifs principaux (« Centre-ville rive gauche » et « Centre-ville rive droite ») ainsi que plusieurs secteurs périphériques moins denses : Crossardière, Bel-Air, Beaugard, Haute-Follis, Saint-Martin.

LA POPULATION DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

En 2015, la ville de Laval comptait 49 848 habitants, ce qui représente une légère baisse par rapport au pic démographique atteint en 1975 (51 544 habitants). Depuis cette date, la population lavalloise s'est stabilisée, autour de 49 500 habitants (49 573 habitants en 2018).

L'agglomération de Laval compte quant à elle 95 834 habitants. Les données que nous présenterons ci-après sont fondées sur les données INSEE de 2018 à jour du 1er janvier 2021, données IRIS les plus récentes auxquelles nous avons accès concernant la population générale du territoire d'intervention.

	Population		
	Homme	Femme	Total
Bel-Air-Beauregard	1398	1537	2935
Centre-Ville Rive Droite	1549	1980	3530
Centre-Ville Rive Gauche	1764	1741	3505
Crossardière	1056	1140	2196
Haute Follis-Saint-Martin	1157	1355	2512
Total territoire d'intervention	6924	7753	14677
Laval	23595	25978	49573

La population du territoire d'intervention du CLEP compte 14677 habitants soit 30% de la population lavalloise (rapport identique aux précédentes évaluations sur les données INSEE de 2012 et de 2015).

	Population par tranches d'âges									
	0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-17 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-54 ans	55-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus
Bel-Air-Beauregard	2.69	2.49	3.99	6.74	14.23	21.48	18.90	11.77	10.97	6.73
Centre-Ville Rive Droite	2.28	2.19	4.74	4.86	22.73	21.51	15.65	9.75	11.06	5.23
Centre-Ville Rive Gauche	2.18	1.47	3.90	5.26	20.98	17.31	14.11	9.21	13.36	12.23
Crossardière	1.80	1.67	4.03	8.01	19.91	18.40	17.15	10.89	12.38	5.76
Haute Follis-Saint-Martin	3.31	1.73	5.94	7.19	13.65	16.57	15.85	12.01	17.55	6.19
Total territoire d'intervention	2.45	1.91	4.52	6.41	18.30	19.05	16.33	10.3	13.07	7.23
Laval	3.10	3.29	5.48	8.00	12.16	17.48	17.31	12.00	13.94	7.25

Elle est composée en moyenne de 8,88% d'enfants de moins de 11 ans (contre 11,87% à Laval) et à 24,71% de jeunes de 11 à 24 ans (contre 20,16% à Laval). Les jeunes adultes et adultes de 40 à 54 ans représentent respectivement 19,05% et 16,33% de la population du territoire d'intervention. Les personnes de 55 ans et plus représentent 31,03% de cette population. Ces chiffres sont proches de ceux des précédentes évaluations (à 1% près).

	Nombre de ménages	Part des ménages fiscaux non imposés (2017)	Part des ménages composé d'un couple sans enfant	Part des familles monoparentales	Part des ménages composés d'une personne seule	Part des familles nombreuses
Bel-Air-Beauregard	1814	52.3%	17%	7%	63%	2%
Centre-Ville Rive Droite	2180	50.3%	18%	6%	63%	2%
Centre-Ville Rive Gauche	2092	46%	17%	6%	67%	2%
Crossardière	1325	38.5%	19%	4%	62%	3%
Haute Follis-Saint-Martin	1340	41.9%	28%	7%	48%	3%
Total territoire d'intervention	8750	45.8%	19%	6%	61%	3%
Laval	25605	52.1%	22%	9%	51%	5%

Sur un total de 8750 ménages, on compte en moyenne sur le territoire d'intervention :

- 61% de ménages composés d'une personne seule (contre 51% à Laval)
- 19% de ménages composés d'un couple sans enfant (contre 22% à Laval).

Les familles avec enfants représentent donc seulement 20 % des ménages contre 27% à Laval.

Notons également la part importante des familles monoparentales sur les quartiers de Bel Air, Beauregard et Haute Follis-Saint-Martin.

	Résidences principales par statut d'occupation (en % de RP)				Résidences principales selon le type d'habitation (en % de RP)	
	Propriétaire	Locataires	Locataires HLM	A titre gratuit	Appartements	Maisons
Bel-Air-Beauregard	30.8%	68.8%	32.4%	0.9%	74.3%	25.7%
Centre-Ville Rive Droite	30.5%	69.3%	15.7%	0.7%	78.0%	22.0%
Centre-Ville Rive Gauche	41.5%	60.7%	3.6%	1.1%	74.8%	25.2%
Crossardière	40.0%	59.4%	4.3%	0.8%	68.6%	31.4%
Haute Follis-Saint-Martin	60.3%	39.5%	6.4%	0.2%	46.7%	53.3%
Total territoire d'intervention	40.6%	59.5%	12.5%	0.8%	68.5%	31.5%
Laval	42.8%	57.2%	26.0%	1.2%	58.6%	41.4%

Les habitants du territoire d'intervention sont majoritairement locataires (59.5% en moyenne) et vivent principalement en appartement (68,5% en moyenne contre 58,6% à Laval). Ils sont peu nombreux à vivre en HLM (12,5 % en moyenne contre 26% à Laval).

	Part de la population de nationalité étrangère
Bel-Air-Beauregard	4.5%
Centre-Ville Rive Droite	5.8%
Centre-Ville Rive Gauche	5.0%
Crossardière	4.1%
Haute Follis-Saint-Martin	4.8%
Total territoire d'intervention	4.8%
Laval	7.6%

La part de la population de nationalité étrangère est plus faible sur le territoire d'intervention du CLEP (4,8%) qu'au niveau de la commune (7,6%). Ces valeurs ont augmenté toutes les deux de +2% par rapport à 2015.

	Taux de chômage (15-64 ans)	Le taux d'emploi des 15-64 ans		
		Homme	Femme	Moyenne
Bel-Air-Beauregard	12.3%	43.7%	43.9%	43.8%
Centre-Ville Rive Droite	13.3%	40.3%	46.4%	43.3%
Centre-Ville Rive Gauche	13.7%	48.7%	37.7%	43.2%
Crossardière	11.1%	47.6%	41.4%	44.5%
Haute Follis-Saint-Martin	10.6%	45.0%	44.4%	44.7%
Total territoire d'intervention	12.2%	45.1%	42.8%	43.9%
Laval	14.7%	43.1%	42.2%	42.7%

Le taux de chômage est plus faible sur le territoire d'intervention du CLEP (12,2% en moyenne) qu'au niveau communal (14,7%).

	Part des non-diplômés				Part des hauts niveaux de formations			
	Homme	Femme	Total	Moyenne	Homme	Femme	Total	Moyenne
Bel-Air-Beauregard	7.2%	12.8%	19.8%	9.9%	16.2%	16.1%	32.3%	16.2%
Centre-Ville Rive Droite	5.6%	10.8%	16.4%	8.2%	19.1%	23.6%	42.8%	21.4%
Centre-Ville Rive Gauche	7.5%	11.7%	19.3%	9.6%	19.4%	19.2%	38.6%	19.3%
Crossardière	4.7%	7.6%	12.3%	6.2%	23.8%	25.7%	49.4%	24.7%
Haute Follis-Saint-Martin	8.8%	10.3%	19.2%	9.6%	15.6%	18.3%	33.9%	16.9%
Total territoire d'intervention	6.8%	10.6%	17.4%	8.7%	18.8%	20.6%	39.4%	19.7%
Laval	9.7%	14.6%	24.3%	12.2%	14.1%	15.9%	30.0%	15.0%

La part des non diplômés est plutôt faible : 8,7% en moyenne contre 12,2% au niveau de la ville de Laval. La part des hauts niveaux de formation est quant à elle, plus élevée qu'au niveau communal (19,7% en moyenne contre 15,0%).

La délinquance à Laval en 2020 a baissé. Le risque moyen statistique à Laval et dans l'ensemble du département de la Mayenne d'être victime d'un crime ou d'un délit est de 1 sur 31.

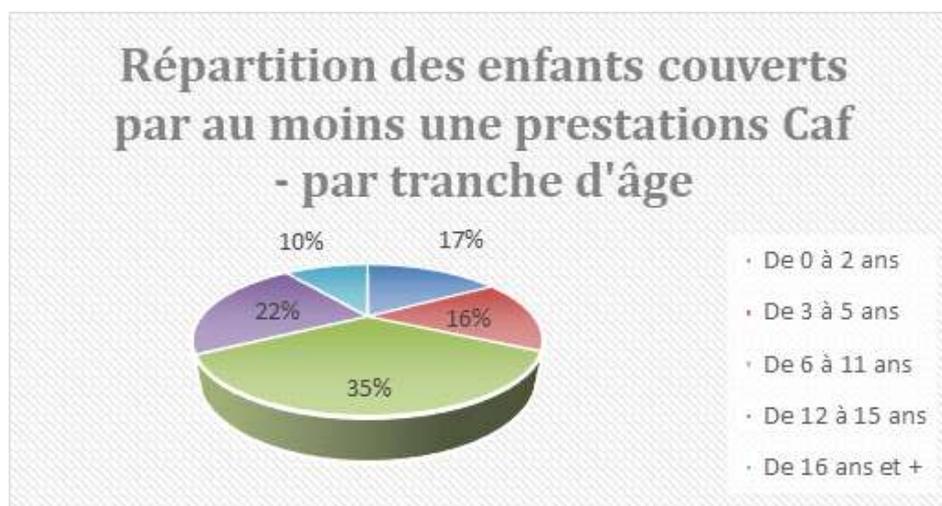
On constate aussi que le nombre de cambriolage diminue. Le nombre total de cambriolages et de violations de domicile en 2020 a été de 680 contre 955 en 2019, 934 en 2018, 1 066 en 2017 sur l'ensemble de la Mayenne. Il est de même avec les violences sur les personnes. Le nombre total de victimes de coups et blessures en 2020 a été de 886 contre 908 en 2019, 801 en 2018, 719 en 2017.

En 2021 le département de la Mayenne est ainsi classé 12e département le plus sûr de France sur 107 analysés.

LES ALLOCATAIRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le territoire d'intervention du CLEP compte près de 5000 allocataires soit plus de 35,7% des allocataires lavallois. Parmi ces allocataires, on compte 1268 familles et 2057 enfants à charge. Les allocataires qui vivent en centre-ville sont seuls à 74,3%, en couple pour 18,0% et mono-parents pour 7,7% d'entre eux.

La proportion des allocataires vivant seuls (74,3%) est en légère progression puisqu'ils étaient 64% des allocataires en 2013 et 67,2% en 2015.



IRIS	Enf [0;2]	Enf [3;5]	Enf [6;11]	Enf [12;16]	Enf [17;18]	Enf [19]	TOTAL
0101 Centre Ville Rive Droite	70	61	141	123	44	22	461
0104 Haute Follis - Saint-Martin	50	55	121	110	26	10	372
01015 Bel-Air-Beauregard	82	72	157	114	51	20	496
0106 Crossardière	44	43	118	95	30	11	341
0108 Centre Ville Rive Gauche	58	55	127	96	32	9	377
Total territoire d'intervention	304	286	664	538	183	72	2047
Total général	1475	1441	3203	2550	853	296	9818

Le CLEP a sur son territoire d'intervention 20,84% des enfants (de 0 à 19 ans) vivants à Laval, et 18,25% si on s'en tient aux enfants (de 0 à 16 ans).

4 - Données issues de l'Observatoire de la Délinquance (2021)

5 - Données INSEE – Bénéficiaires des prestations légales versées par les CAF au 31/12/2020

IRIS	Allocataires	Personnes couvertes	Familles	Enfants (à charge)	Dont enfants < 6 ans	Répartition des enfants (en %)
0101 Centre Ville Rive Droite	1427	2104	229	460	131	5%
0104 Haute Follis - Saint-Martin	569	1091	191	372	105	4%
01015 Bel-Air-Beauregard	1023	1741	252	496	154	5%
0106 Crossardière	730	1228	157	341	87	3%
0108 Centre Ville Rive Gauche	1270	1816	186	377	113	4%
Total territoire d'intervention	5019	7980	1015	2046	590	21%
Total général	13975	27635	4683	9796	2916	100%

Les allocataires de la CAF sur le territoire d'intervention du CLEP représentent 35,91% des allocataires de Laval. Il existe donc une population financièrement aidée sur le centre-ville de Laval.



Ludothèque et pratiques ludiques

ACCUEIL TOUT PUBLIC

Réservé aux pratiques ludiques pour tous, l'espace ludothèque est le seul espace de ce type ouvert au public à Laval. Il y a aujourd'hui **un total de 2031 jeux et jouets disponibles**.

La Ludothèque du CLEP permet à de nombreux habitants, lavallois ou non, de jouer sur place, de bénéficier de temps d'animations gratuits ou d'emprunter des jeux et jouets. Elle est ouverte au public du mardi au samedi en période scolaire (13,5h/semaines) et pendant les vacances mardi au vendredi à raison de 21h/ semaine.

En 2020/2021, la crise sanitaire a eu un impact fort sur la fréquentation de la ludothèque et du secteur Jeu du CS CLEP malgré l'instauration rapide d'un « Drive-Ludo » et d'outils pour s'adapter aux diverses périodes de confinement (ex : jeux sur la plateforme BGA, ...).

102 enfants et 107 adultes ont fréquenté la ludothèque pour un total de 396 emprunts de jeux et jouets dont 31 jeux surdimensionnés (28 gratuits aux services de la ville de Laval).

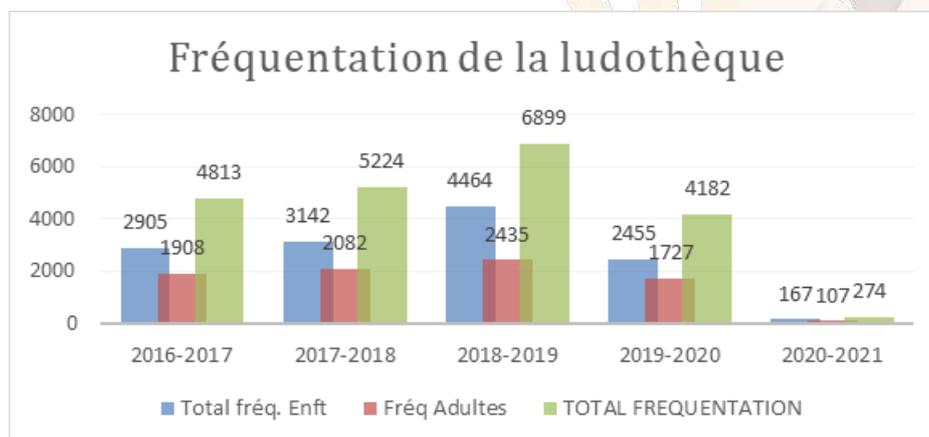
ACCUEIL DES COLLECTIVITÉS

En dehors des temps d'ouverture pour tous publics, la ludothèque accueille régulièrement des collectivités: écoles, multi-accueils, établissements spécialisés, structures sociales, etc.

Le projet « jeux et handicap » n'a permis d'accueillir que 2 structures différentes tous les jeudis matin de 10h à 12h. Ce sont 16 enfants qui ont pu profiter tout au long de la saison de jeux et d'animations adaptés grâce à ce projet.

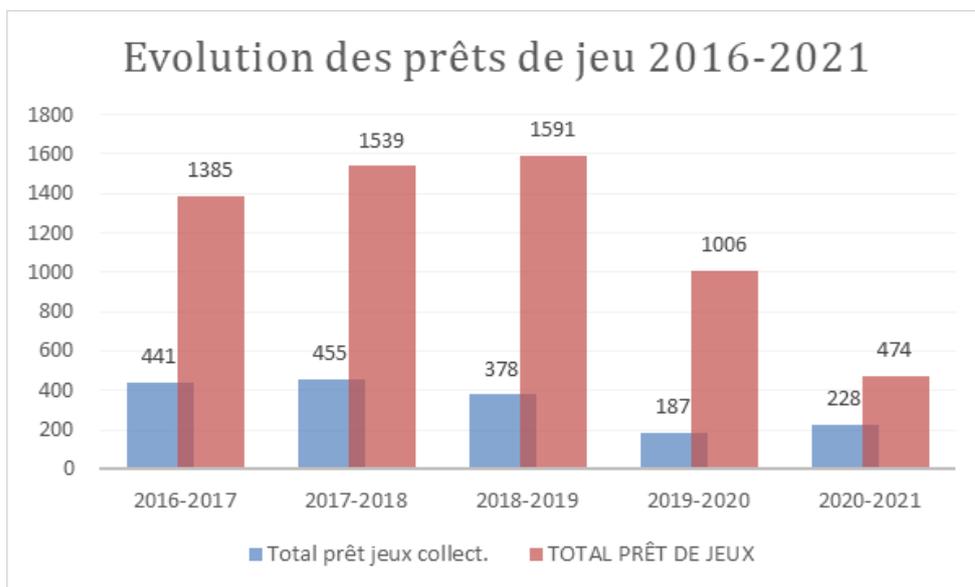
3 structures ont contracté des prêts collectifs : écoles, accueils de loisirs, structures institutionnelles, écoles spécialisées, ou associations diverses. Ce sont des jeux qui ont été empruntés par ces structures tout au long de la saison dont 28 dans le cadre de prêts aux partenaires ou par le biais de la malle pédagogique « Fête du jeu » (Gratuit pour les acteurs FdJ)

EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DE LA LUDOTHÈQUE 2016 / 2021



A noter après une augmentation significative de la fréquentation depuis 3 saisons mettant en valeur tout le travail de communication et de valorisation des temps forts d'animation, laissera un certain sentiment de frustration au niveau de l'équipe d'animation à partir de l'enclenchement à la crise sanitaire.

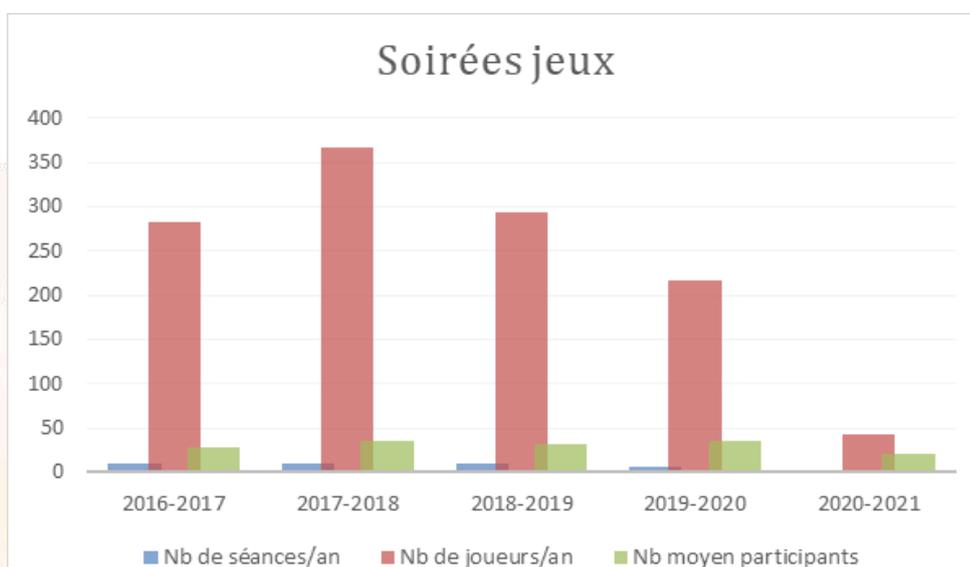
EVOLUTION DES PRÊTS DE JEUX 2016 / 2021



La crise liée à l'apparition de la COVID a été un frein à l'évolution du nombre d'emprunts de jeux malgré une légère reprise sous forme de « Prêt de Jeux à emporter » jusqu'à fin Août 2021. Le bilan global, avec à cette crise sanitaire au long terme, avec un enregistrement d'une nouvelle baisse de 47% du nombre d'emprunts, est évidemment très mitigé.

SOIRÉE JEUX «EN FAMILLE OU ENTRE AMIS»

Fruit d'un partenariat entre le CLEP ; l'Association Ludique et Culturelle, Créajeux 53 et le magasin Jeux Bouquine, ces soirées gratuites organisées chaque dernier vendredi du mois (2 séances seulement en 2020/2021 en septembre et octobre !) à la ludothèque connaissent un excellent succès et un bon rythme en terme de participation avec en moyenne 36 personnes par soirée jusqu'à la rupture de mars à juin 2020 pour cause de crise sanitaire



ANIMATIONS RÉGULIÈRES

La crise sanitaire ne nous aura pas permis de proposer les animations habituelles au sein de la ludothèque. Nos outils jeux et jouets auront été quelque peu utilisés au niveau du dispositif LAEP lorsque la parentèle a été maintenue les mardis matin ou à l'occasion d'animations jeux virtuelles via l'application BGA (Board Games Arena) afin de garder du lien avec nos adhérents joueurs. Ce sont les animations Jeux liées aux ouvertures de l'accueil de loisirs qui auront au cours de cette saison engendrées le plus d'activités autour de ce secteur.



LE MOIS DU LEGO

Grâce à un partenariat avec l'association G La Brique, nous aurions dû remettre en place pour la troisième fois une animation autour des briques Légo.

	2018	2019	2020	2021
Animations et visites libres	448	508	-	-
Animation CLEP	204	-	-	-
Animations G La Brique	161	123	-	-
Créneaux collectivités	217	381	-	-
Total fréquentation	1030	1012	-	-

LA FÊTE DU JEU DE LAVAL

Le 20ème anniversaire de la fête du jeu à Laval aurait dû être organisée par le collectif d'associations et de structures diverses (15 membres pour l'édition 2021) du 1er au 5 juin 2021. Malheureusement les conditions sanitaires liées à la crise de la COVID 19 en auront décidées autrement !

Le CLEP a néanmoins assuré la coordination de ce projet en amont à partir de septembre 2020, souvent lors de rencontres en visio conférence, avec le soutien logistique et financier de la Ville de Laval jusqu'à ce que le collectif ne décide de jeter l'éponge en avril 2021. 2 chantiers argent de poche avec une dizaine de jeunes lavallois avaient été réalisés à l'occasion des vacances de février et printemps 2021 sur la thématique Communication & signalétique autour du projet « Fête du jeu Laval »

Parmi les particularités de cette édition dont le report a été programmé pour juin 2022 , un travail de programmation exceptionnel avait été prévu sur une semaine avec l'enchaînement de soirées à l'Auditorium de Laval (Soirées conférence REAP « Jeu & parentalité », soirée Jeux de société, Soirée Casino et tripot fantoche, Soirée E-Sport & réseaux,...) et des animations scolaires étendues. A noter que de nouveaux services municipaux (Patrimoine, bibliothèque, musée, ...) à la demande des élus lavallois avaient souhaité s'associer à cette manifestation culturelle familiale.

Gageons que ce ne soit que partie remise pour que cet événement bien ancré dans le paysage socio-culturel local puisse connaître un franc succès dans de bonnes conditions en juin 2022.



Espace Parvis du Château neuf – Fête du jeu Laval 2019

L'accueil de loisirs

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), activité essentielle intégrée au projet du Centre Social, est adapté pour les enfants de 6 à 15 ans. Organisé en forme de stages en après-midi et de mini-camps, le projet 2020/2021 a été perturbé par les circonstances liées à la crise sanitaire. Cependant, malgré la période de printemps 2021 et des mini-camps d'été, il faut noter une bonne participation notamment sur l'été 2021 et le reste de l'exercice lié à l'excellente adaptation d'animation. En effet, malgré l'élaboration de protocoles stricts, les équipes se continuent à proposer aux familles des activités originales y compris à l'extérieur : découverte des sciences et des techniques, les activités d'expression, le jeu et de plein air.



Avec le soutien des parents et des jeunes, les sorties des « Jeudis d'été » Haie Traversaine et à la Rincerie, au zoo de Doué la Fontaine en juillet et sortie à la mer à St Malo fin Août 2021) organisées en juillet et Août 2021 auront été des « bouées d'oxygène » pendant cette période d'été. Pour que les stages et les mini-camps soient accessibles au plus grand nombre, les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial des participants.

L'accueil de loisirs fonctionne uniquement en période de vacances scolaires avec une douzaine de jeunes animateurs. 12 jeunes différents âgés de 17 à 25 ans ont été employés sur la saison 2020/2021, ce qui représente 18 contrats de travail pour 38 jours travaillés.

En 2020/2021, 160 enfants différents issus de 122 familles ont fréquenté une ou plusieurs fois l'accueil de loisirs pour un total de 263 inscriptions sur toutes les périodes de vacances proposées.

La saison 2020-2021 a connu une baisse générale d'effectifs qu'il faut relativiser par rapport au fait que toute la période des vacances de printemps a dû être annulée pour cause de confinement. Cependant, l'optimisme doit rester de mise dans la mesure où la période d'été en termes de participation a plutôt été bonne au vu du contexte sanitaire particulier !



**Sortie au zoo de
Doué la Fontaine
15/07/2021**



Sortie à Saint Malo (35)



Animation jeux vidéos avec l'association SIMM'S CLUB

Sortie Spéléo à Saulges avec l'association ASV 53



Stage ToT'M ton quartier en partenariat avec le service patrimoine-Juillet 2021

Les actions famille - vie sociale

Afin de pallier la suspension de certaines animations pour raisons sanitaires, des kits prêts à l'emploi ont été proposés aux habitants du quartier. Au programme, bonhommes gazon et kits à jardiner avec à l'intérieur tout le matériel nécessaire, des explications détaillées de l'activité et un lien vers un tutoriel en ligne créé par l'équipe d'animation. 31 kits ont été distribués pendant cette période. La presse locale a permis de relayer l'information et ainsi donner l'occasion aux habitants et familles de jardiner facilement à la maison, tout en restant en lien avec le CLEP.



Tutoriel en ligne du bonhomme gazon - avril 2021

ANIMATIONS TERRASSE MAI-JUIN 2022

A la sortie du confinement de mai 2021, nous avons proposé des temps d'animation en extérieur. La cour et l'espace sous le préau du CLEP ont donc été aménagés pour accueillir le public et ainsi proposer des animations variées. L'aménagement et la décoration des extérieurs a fait partie des activités menées avec les habitants. Le mercredi après-midi, Kévin, volontaire en Service Civique, proposait des jeux par thématique : stratégie, réflexion, adresse... Le samedi après-midi était l'occasion de bricoler, jardiner et jouer en famille ou entre amis : mandala végétal, fabrication de sable magique, découverte du jeu du Toc, grands jeux en bois...



**Animation mandala végétal
Juin 2021**



**Tournoi de grands jeux en bois
Juin 2021**

ANIMATIONS FAMILLES ÉTÉ 2021

Entre le 8 juillet et le 26 août 2021, **28 propositions d'activités** destinées aux familles ont été programmées par le CLEP.

Chaque semaine étaient proposées des animations locales, une grande sortie le jeudi ainsi qu'un atelier au sein de la structure. Le programme a été construit de manière que tous les publics accueillis puissent se retrouver dans ces activités : sportives, culturelles, de découverte, ludiques...



**Sortie au Zoo de
Doué-La-Fontaine
Juillet 2021**

14 activités et sorties ont été annulées par manque de participants, c'est-à-dire propositions. De nouvelles actions ont pu naître à la suite de ces annulations au sur la terrasse du CLEP a fonctionné certains jours de beau temps au mois de venues prendre le goûter et profiter de quelques jeux de la ludothèque. nous ont été faites sur les **tarifs** : les nouveaux tarifs au quotient familial étaient De plus, des familles n'ayant pas pris leur adhésion à l'année, la payer pour pour certaines un autre frein.

activités de l'été sont **des familles avec enfants** ou des **seniors seuls**. Au total, participé à au moins une activité au cours de l'été. Pour la plupart des grandes ce sont les mêmes familles qui reviennent (environ 5 familles sur l'été). Les seules) représentent quasiment la moitié des participants aux activités (Zoo de Doué-la-Fontaine, Terra Botanica, Jardins de Brocéliande, Laval la Plage, Café des Voisins...) et sont aussi les mêmes à revenir (7 personnes). Des nouvelles familles ont fréquenté les actions du CLEP, notamment des familles mobilisées via le dispositif CLAS. Cependant, nous n'avons pas réussi à coopter un public jeune autour de nos actions (pas de fréquentation du public 16-30 ans).

Le **Café des Voisins**, ayant lieu toutes les semaines, a permis d'accueillir des seniors isolés tout l'été. Il a mobilisé du public tous les mardis (entre 5 et 10 personnes). Une proposition de programme a été faite en début d'été avec les participants. Une famille avec des jeunes enfants s'est jointe à ce groupe de senior lors d'une séance, ce qui a permis de nouveaux échanges.

Notre présence à « **Laval La Plage** » nous a permis de mobiliser du public sur des animations jeux qui avaient lieux les jours suivants au CLEP. Cela a aussi été l'occasion de distribuer à grande échelle notre presque 300 personnes sont passées nous voir sur les 3 après-midis de



**Espace jeux et Café des Voisins
dans le cadre de « Laval la Plage »
été 2021**

CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ) : EXPÉRIMENTATION 2021

- **11 enfants** inscrits (dont 2 fratries) répartis sur les 3 écoles du quartier et de différents niveaux scolaires primaires : 2 CP, 4 CE1, 2 CE2, 3 CM1.
- **6 bénévoles** engagés en début de projet, **2** en fin de saison
- **3 écoles concernées** : Sainte Thérèse, Victor Hugo et Saint Joseph

Le lancement de l'expérimentation était initialement prévu après les vacances d'automne, mais a été repoussé au 2 février 2021 à cause du confinement. 30 temps d'accueil ont eu lieu entre le 2 février et le 6 juillet, plus un temps fort en fin de saison (une sortie mer avec les enfants, leurs familles et les intervenants). L'équipe d'intervenants était composée d'une professionnelle en coordination d'action, une professionnelle de l'animation encadrant les accueils, un volontaire en service civique Enfance et Jeux, une stagiaire patrimoine et médiation culturelle et deux bénévoles.



**Sortie au Zoo de
Doué-La-Fontaine
Juillet 2021**

Déroulement d'un temps d'accueil le mardi et le jeudi de 15h30 à 17h30 :

- Les intervenants vont à la **sortie d'école** chercher les enfants. Les arrivées sont échelonnées jusqu'à 16h. Moment de jeux, de décompression, de « défouloir ».
- **Goûter en commun**, prendre le temps de discuter, se connaître, et ainsi amorcer la dynamique du groupe sur la séance.
- **Regard sur les devoirs** pendant 30 minutes : organisé en îlots, accompagné par un intervenant (toujours le même d'une séance à l'autre). Tous les devoirs n'ont pas vocation à être faits sur ce temps. Il permet à l'enfant, grâce à l'accompagnement de l'adulte, de s'organiser, d'anticiper et de faire ce qui est possible.
- **Temps d'activités culturelles et de découvertes** : bricolage, théâtre, jardinage, calligraphie, musique, visite du musée vivant de l'école publique...

Le CLEP attache une grande importance à **l'accompagnement du bénévole** au sein du centre social, et particulièrement au sein du dispositif CLAS, en proposant aux bénévoles du dispositif de participer aux formations dispensées par la Ligue de l'Enseignement. De plus, ils sont amenés à réfléchir, organiser et préparer les séances. Un point d'étape est fait à chaque période de vacances scolaires.

Au cours de l'année, **l'intégration aux temps de concertation sur le territoire** était aussi essentielle en prenant part à la coordination CLAS départementale par la Ligue de l'Enseignement et à celle des CLAS lavallois menée par la Ville de Laval.



**Sortie à Carolles (50)
Avec les familles du
CLAS - juillet 2021**

Un **bilan positif** a été tiré de la part des trois établissements scolaires qui sont très satisfaits de la collaboration qui s'instaure avec le centre social. Ils constatent des changements positifs auprès des enfants, ont bien identifié le rôle du centre et la plus-value apportée par l'action.



**Activité jardinage
dans le cadre du
CLAS - Juin 2021**

Conseil Numérique

« Le mot de Jean-Pierre »

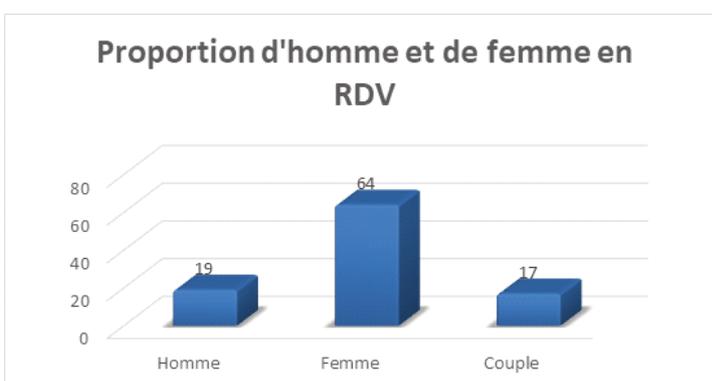
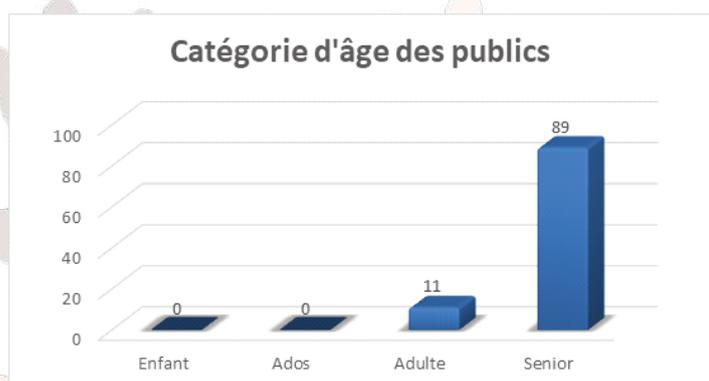
Arrivé au 1er octobre 2021, en tant que conseiller numérique, je viens renforcer l'équipe du CLEP. Grâce à un financement de l'Etat et au dispositif France Relance, le CLEP a pu m'accueillir et me permettre de réaliser mes missions. Le conseiller numérique a pour mission d'accompagner les publics demandeurs vers leurs besoins d'autonomie numérique et d'être un médiateur en orientant les publics vers des dispositifs sociaux adaptés et complémentaires à leurs demandes.

Pour remplir ces missions, je débute mes activités par des rendez-vous individualisés au cours desquels je définis avec mon public, leur besoin en traduisant leur demande d'un point de vue informatique, le planning d'accompagnements et de formations à suivre, et l'orientation vers des acteurs sociaux (CAF, Pôle Emploi, ...) en fonction de leur situation.

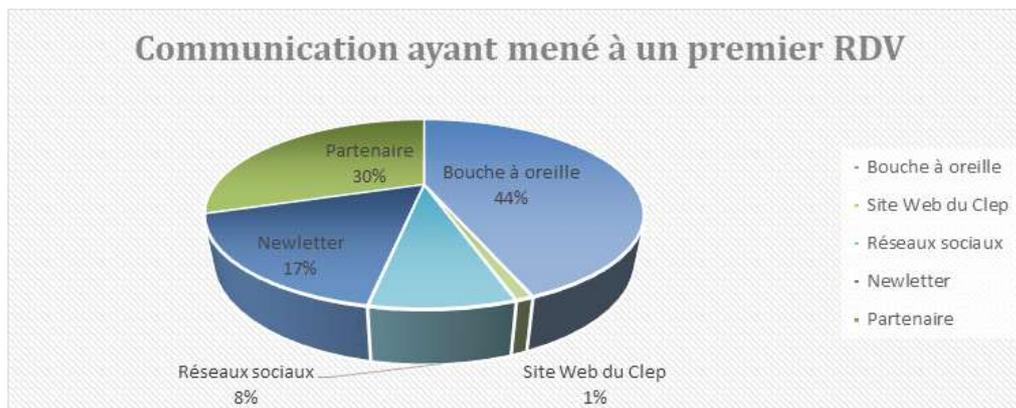
Comme tous les autres conseillers numériques, j'ai reçu une formation ayant accaparé une partie de mon temps pour être former sur la certification PIX (certification à l'utilisation du numérique) et le CCP1 de responsable d'espace de médiation numérique. Cette formation a eu lieu en distanciel du 29 novembre au 11 mars à hauteur d'une journée par semaine compte tenu de mon profil « expert ».

Depuis le 12 octobre, j'ai réalisé 88 rendez-vous et accompagné 36 familles vers l'autonomie sur des sujets allant de la découverte de leur matériel (smartphone, tablette et ordinateur portable) à l'usage de la bureautique ou encore, des accompagnements ponctuels pour des démarches administratives.

Sur ces rendez-vous, plusieurs informations ressortent. En effet j'accompagne majoritairement des publics séniors en fracture avec le numérique et en grande partie des femmes.



Les publics accompagnés sont venus à ma rencontre à la suite de plusieurs types communications dont la première est aujourd'hui le bouche à oreille. Les nouveaux publics que j'accompagne m'indiquent ainsi être venu après une conversation avec une personne déjà été accompagnée et lui ayant conseillé de venir.



Une activité en hausse avec le passage de l'ensemble des démarches administratives en complète dématérialisation depuis le 1er janvier 2022.

Le CLEP s'appuyant sur son projet social et le développement d'un pôle numérique a regroupé lors d'une 1re rencontre le 18 novembre 2021, un ensemble de partenaires sociaux dans le but d'identifier au mieux et d'articuler leurs actions numériques sur le territoire de LAVAL. À la suite de cette réunion, un groupe de travail a été défini, avec des acteurs comme le GLEAM, l'EDI La Croisée, l'ORPAL, la Ligue de l'Enseignement, et a déjà identifié les offres disponibles. Une seconde rencontre permettant de présenter le travail du groupe à l'ensemble des partenaires a eu lieu le 3 février 2022.

J'accompagne le CLEP, dans ses activités quotidiennes, que cela soit pour l'accueil de loisir lors des stages sur les thématiques numériques en réalisant par exemple des photos montages sur un fond vert, ou dans l'entretien et la maintenance de l'espace numérique qui vient récemment d'être remis à niveau avec l'arrivée de dix postes informatiques.

Enfin, je me charge de la communication du projet « Fête du Jeu » dont Pascal BISSON est le coordinateur. Amenant mes compétences et mon expérience en gestion de la communication, nous avons planifié un calendrier de création des visuels (affiches, dossier presse, visuel pour réseaux sociaux) et d'actions de communication pour permettre au projet d'obtenir une visibilité aussi bien au local que sur Internet.

Rapport financier

L'exercice 2021, nous permet à nouveau de dégager un excédent qui nous place dans une situation économique sécurisante pour l'association.

Nos disponibilités en fin d'exercice comptable nous permettent de faire face aux délais de versement des prochaines subventions qui arriveront sur notre compte en avril 2022. Durant ces 4 mois, l'activité doit être maintenue.

Chaque mois, le CLEP doit pouvoir régler plus de 25 000€ de dépenses. Entre les salaires et les charges, les factures des fournisseurs, les frais de fonctionnement de structures, il est nécessaire de disposer d'une trésorerie permanente d'un montant qui peut paraître important mais qui est nécessaire pour garantir le fonctionnement de l'association.

Pour 4 mois, ce sont donc près de 100 000€ qui doivent être disponible pour notre fonctionnement. A la clôture des comptes, ces disponibilités sont de 121 997€.

Le résultat de l'exercice est d'un montant de 21 183 € dont 17 568 € pour le résultat d'exploitation ce qui peut nous laisser percevoir la possibilité de créer un emploi compte tenu de la récurrence de cet excédent. C'est un poste animateur jeunesse qui pourrait être cofinancé par la CAF dans le cadre d'une prestation de service « animation Jeunesse ». Nous pourrions renforcer notre équipe et répartir autrement la charge de travail qui peut être bien trop importante pour certains personnels du CLEP.

Pour cette année 2021 excédentaire, nous proposerons à l'assemblée générale d'affecter le résultat aux fonds propres de l'association ce qui consolidera la sécurité économique du CLEP.

Jean-Michel BILL, Trésorier du CLEP



C.L.E.P
CENTRE LAVALLOIS D'ÉDUCATION POPULAIRE

8, IMPASSE HAUTE CHIFFOLIERE
53000 LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

TALENZ SOFIDEM LAVAL
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie
Ouest-Atlantique

Rue J.B. Lamarck
CS 52145
53021 LAVAL CEDEX 9

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du centre lavallois d'éducation populaire (C.L.E.P) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LAVAL, le 8 mars 2022

Le commissaire aux comptes



TALENZ SOFIDEM LAVAL
François LE SPEGAGNE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	2 196	2 196		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions	5 544	305	5 239		
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	87 779	77 660	10 119	15 086	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	15		15	15	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	95 534	80 161	15 373	15 101	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 031		1 031	837	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	43 572		43 572	45 521	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	44 000		44 000		
DISPONIBILITES	121 997		121 997	127 642	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 341		3 341	
	TOTAL (II)	213 941		213 941	174 000
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	309 475	80 161	229 314	189 101	
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	9 860	9 860
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	24 795	
	Réserves pour projet de l'entité	6 000	
Autres			
Report à nouveau	43 666	43 666	
Excédent ou déficit de l'exercice	21 183	30 795	
	Total des fonds propres (situation nette)	105 504	84 321
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	16 482	6 130	
Provisions réglementées			
	Total des autres fonds propres	16 482	6 130
	Total des fonds propres	121 985	90 450
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	8 000	4 000
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	8 000	4 000
Provisions	Provisions pour risques	55 574	45 245
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	55 574	45 245
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	767	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 963	20 249
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	19 629	15 801
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 402	1 402	
Produits constatés d'avance	2 994	11 955	
	Total des dettes	43 755	49 406
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	229 314	189 101
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	21 183,09	30 795,00
(1) Dont à moins d'un an		43 755	49 406
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	8 373	5 995
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	42 450	54 666
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	273 068	221 677
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 532	7 643	
Utilisations des fonds dédiés	4 000		
Autres produits	271	313	
	Total des produits d'exploitation	329 694	290 294
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	5 150	2 244
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	68 108	61 300
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 600	5 357
	Salaires et traitements	163 595	140 435
	Charges sociales	46 574	40 526
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 072	6 313
	Dotation aux provisions	10 329	1 673
	Reports en fonds dédiés	8 000	4 000
Autres charges	698	1 145	
	Total des charges d'exploitation	312 125	262 992
	RESULTAT D'EXPLOITATION	17 568	27 302



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 568	27 302
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	582	276
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		582	276
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		582	276
RESULTAT COURANT avant impôts		18 150	27 579
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	764	1 231
	Sur opérations en capital	2 281	1 985
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		3 045
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 045	3 216
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		12	
TOTAL DES PRODUITS		333 321	293 787
TOTAL DES CHARGES		312 137	262 992
EXCEDENT ou DEFICIT		21 183	30 795
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		32 656	61 862
Prestations en nature		6 375	16 800
Bénévolat		6 375	16 800
TOTAL		45 406	95 462
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		32 656	61 862
Mise à disposition gratuite de biens		6 375	16 800
Prestations		56 366	62 862
Personnel bénévole		6 375	16 800
TOTAL		101 772	158 324



Etats financiers au 31/12/2021

Annexes



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

« Le Centre Social le CLEP a pour but :

- d'apporter une contribution à l'animation et au développement social local en général,
- d'accueillir, promouvoir, soutenir et éventuellement associer, tout groupement dont les buts sont compatibles avec ceux de l'association et qui adhèrent à ses statuts et à son règlement intérieur,
- de promouvoir l'ensemble des activités et services à caractère social, socioculturel, éducatif et socio-économique au profit de toute la population intéressée sans discrimination,

de prendre contact avec les organismes sociaux, les institutions et les collectivités territoriales pour obtenir leur accord, leur soutien et un financement. »

Son modèle économique est basé sur une part de subventions des collectivités territoriales (communes, préfecture), une part de subvention de la CAF. Pour mener à bien ses projets répond à des appels à projets du Département, de la Région de l'Etat, ainsi que des partenaires sociaux comme la CAF, la CARSAT, ... Les familles du territoire participent au budget à travers les services du centre

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 229 314 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 333 321 euros et un total **charges** de 312 137 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 21 183 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Pour être conforme au nouveau règlement comptable ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 avec une mise en application au 01/01/2020, les subventions CAF, animation globale et ACF, ont été inscrites dans un compte de la classe 74 et non plus en classe 70.

L'activité de l'association a été à nouveau impactée par la crise sanitaire. Toutefois, les produits des participations des familles augmentent d'environ 1000 euros. Pour mémoire, les produits des



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

activités réalisées par des prestataires indépendants ne sont plus perçus directement par l'association. L'association perçoit les adhésions et 15% des produits des activités.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La durée d'amortissement des différents éléments sont :

- les logiciels de trois ans
- l'aménagement des constructions sur 10 ans
- les biens pour les activités entre 3 et 5 ans (exceptionnellement 1 an pour des biens financé par des subventions d'investissements mais très fragile)
- les autres immobilisations corporelles entre 3 et 5 ans
- le matériel de transport sur 5 ans
- le matériel de bureau et informatique entre 3 et 5 ans
- le mobilier entre 3 et 5 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Les charges de personnels

Le centre social compte 5.12 ETP sur l'exercice (4.16 ETP en 2020).

Les produits

Le centre social CLEP53 bénéficie de plusieurs sources de financement :

- la participation des familles aux différentes activités pour 42421 euros
- les prestations CAF pour 107 545 euros pour les différentes activités et le fonctionnement
- la subvention de la ville de Laval à hauteur de 146000 euros dont 8000 euros de subvention pour la rénovation de l'espace théâtre. Les travaux n'ont pas été réalisés sur cet exercice, La somme a été inscrite en fonds dédiés.
- le financement d'un demi poste FONJEP pour 5316 euros

Les capitaux propres

Provisions pour risques

Cette provision correspond au calcul de départ à la retraite des salariés. Actualisé pour un montant de 10329 euros sur l'exercice 2021. La provision est de 55574 euros au 31/12/2021

Les paramètres généraux de calcul sont les suivants :

- table de mortalité 2014-2016 INSEE
- un taux d'actualisation des salaires à 1% pour les catégories -30 ans et + 50 ans et 2% pour la catégorie 30-50 ans
- un taux de charges sociales patronales à 40%
- la convention collective de l'animation est appliquée

Les subventions d'investissements

L'association a perçu des subventions d'investissements à hauteur de 12633 pour financer une partie des travaux de rénovation et l'acquisition de matériel. La CAF est le financeur des subventions. L'association doit réaliser les acquisitions dans les deux ans.



Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 668				472	2 196
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 668				472	2 196
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement			5 544			5 544
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	48 428				125	48 303
	Matériel de transport	14 500					14 500
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	24 294		2 150		1 468	24 976
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grevées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	87 222		7 694		1 593	93 323	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	15					15
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15					15	
TOTAL		89 905		7 694		2 066	95 534



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 668		472	2 196
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 668		472	2 196
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement		305		305
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	41 055	1 727	125	42 656
	Matériel de transport	10 851	2 900		13 751
	Matériel de bureau, mobilier	20 230	1 140	118	21 253
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72 136	6 072	243	77 965	
TOTAL		74 804	6 072	716	80 161



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			2 994
Pca sur activites socio culturelles		739	
chauffe citron		365	
conference senior		1 890	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			2 994



Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise	9 860				9 860
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles		24 795			24 795
Réserves pour projet de l'entité		6 000			6 000
Autres réserves					
Report à nouveau	43 666				43 666
Excédent ou déficit de l'exercice	30 795	(30 795)	21 183		21 183
Situation nette	84 321		21 183		105 504
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	6 130		12 633	2 281	16 482
Provisions réglementées					
TOTAL	90 450		33 816	2 281	121 985



Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation						8 000	
Ville aménagement salle carsat	4 000		4 000				8 000
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	4 000		4 000				8 000



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2021	31/12/2020
Dons en nature		
Prestations en nature		
mise à disposition du personnel	32 656	61 862
mise à disposition des locaux	56 366	
	(82 647)	(45 062)
Bénévolat	89 022	61 862
Benevolat	6 375	16 800
	6 375	16 800
Total	95 397	78 662
Répartition par nature de charges	31/12/2021	31/12/2020
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens locaux	56 366	
	(49 991)	
Prestations	56 366	
mise à disposition du personnel	32 656	62 862
	23 710	32 656
Personnel bénévole	32 656	62 862
benevolat	6 375	16 800
	6 375	16 800
Total	95 397	79 662



Budget prévisionnel 2022

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Total achats	8400	70 – Total produits et activités	68550
6063 – Fournitures d'entretien et de petit équipement	4500	701 – Ventes de produits, prestations de service	68550
Eau, électricité, gaz, carburants	1500	708 – Produits des activités annexes	
6064 – Fournitures administratives	1300		
Alimentation et boissons	1100	74 – Total subventions d'exploitation	308964
61 – Total services extérieurs	28552	Ville de Laval	
	159635		
611 – Sous-traitance générale	20052	Personnel mis à disposition	
6131 – Locations de locaux		Autres organismes publics	
614 – Charges locatives et de copropriété	1500	État	28493
615 – Entretien et réparation	2600	Région	
616 – Assurances	4000	Département(s)	2265
618 – Documentation-Divers	400	Caisse d'allocations familiales	113071
62 – Total autres services extérieurs	28666	Autres : CARSAT	4000
621 – Rémunération personnel mis à disposition			
623 – Publicité, publication, relations publiques	4866	Aides privées (dons, mécénat, etc.)	1500
625 – Frais de déplacements	6000	Précisez :	
6256 – Frais de missions et de réceptions	2000		
626 – Frais postaux et de télécommunication	3000	75 – Total autres produits gestion courante	12000
627 – Services bancaires et assimilés	4800	Ressources propres affectées à l'action	
628 – Divers	8000	Autres : Adhésions	12000
63- Total impôts et taxes	0		
6311 – Impôts et taxes sur les salaires			
6318 – Autres impôts et taxes		77 – Total produits exceptionnels	0
64 – Total charges de personnel	310696	Précisez :	
641 – Rémunérations du personnel	20000		
645 – Charges salariales	286240		
648 – Autres charges de personnel	4456		
65 – Total autres charges de gestion courante	5200	Autres produits	0
651 – Redevances		Précisez :	0
658 – Charges diverses de gestion courante	5200		
66 – Total charges financières	0		
67 – Total charges exceptionnelles	0		
68 – Total dotations aux amortissements et aux provisions	8000		
TOTAL DES CHARGES	389514	TOTAL DES PRODUITS	389514
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 – Bénévolat valorisé*		87 – Bénévolat valorisé*	
86 – Prestations en nature	16328	87 – Prestations en nature	16328
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	16328	TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	16328

Renouvellement du Conseil d'Administration

SE REPRÉSENTENT :

Instance	Nom	Prénom
C-A	BOURREE	Vincent
C-A	CLAVREUL	Serge
C-A	JAHU	Corinne

SE PRÉSENTENT :

Instance	Nom	Prénom	Éligible
C-A	MIGNON	Danielle	Oui
C-A	LE MOAL	Sandrine	Oui
C-A	BILL	Martine	Oui

